

Image not found or type unknown



non résiliation mutuelle

Par **cira**, le **30/11/2024 à 17:19**

Bonjour,rnrnJ'ai divorcée il y a une dizaine d'années et je ne savais pas que je devais résilier mon ex conjoint de ma mutuelle . Donc il est resté affilié à ma mutuelle, j'ai toujours payé les cotisationsrnrnQU'est ce que je risque

Par **yapasdequoi**, le **30/11/2024 à 18:22**

Bonjour,rnrnVous ne risquez rien. Signalez le changement dès que possible.